REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

1re Circonscription des Alpes-Maritimes

Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

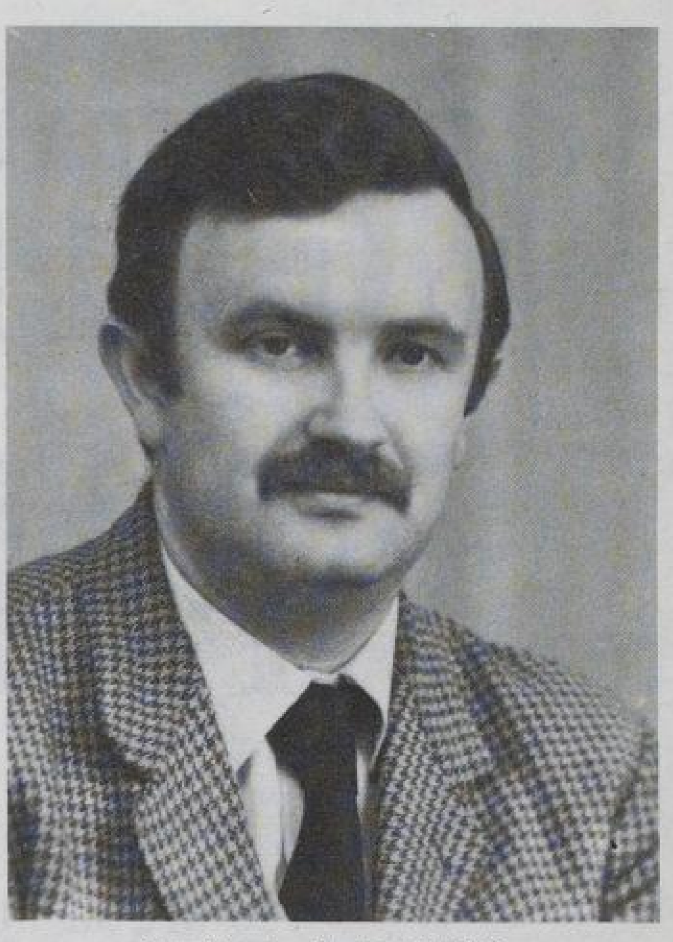
CANDIDATURE



Candidat : Gilbert ACCOLLA

Gilbert ACCOLLA

Ancien Elève du Lycée Masséna
Docteur en Droit - Licencié ès Lettres
Enseignant à la Faculté de Droit de Nice
Diplômé d'études supérieures d'économie politique
Diplômé d'études supérieures de sciences économiques



Suppléant : André BLANC

SUPPLEANT :

André BLANC

Fonctionnaire des Douanes - Militant syndicaliste

NIÇOISES, NIÇOIS,

Pour les étrangers à notre région et à notre ville, les Niçois sont des privilégiés. Sans doute, le soleil, la mer, la montagne proche donnent à notre vie quotidienne un éclat incomparable.

POURTANT, DES MENACES ECONOMIQUES SERIEUSES PESENT SUR NOTRE AVENIR :

— le TOURISME, principale activité de la région, traverse une crise ;

— le BATIMENT, élément moteur de l'industrie niçoise (3.000 entreprises et 40.000 emplois), connaît à son tour une conjoncture préoccupante (les logements autorisés sont en régression de 29 % par rapport au 1er septembre 1971) ;

— les COMMERÇANTS, ARTISANS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES sont durement atteints (augmentation des charges sociales et fiscales, réduction des chiffres d'affaires et des marges bénéficiaires) et ne peuvent lutter contre les monopoles et les trusts (liquidations de biens, règlements judiciaires, cessations d'activités...) ;

— enfin, le CHOMAGE prend des proportions inquiétantes (18.000 chômeurs) et s'accompagne d'une hausse record du coût de la vie...

Ce bilan rapide n'avait pour but que de résumer UNE SITUATION CRITIQUE que chacune ou chacun d'entre nous peut constater dans sa réalité quotidienne.

L'AVENIR DU PAYS NIÇOIS dépend de vous. Si vous ne voulez pas que notre ville et notre région deviennent une immense maison de retraite vidée de ses forces vives et de son énergie, IL EST INDISPENSABLE DE VOTER ET DE CHOISIR LE CANDIDAT LE PLUS DYNAMIQUE, LE PLUS COMPETENT pour changer de majorité et de politique.

Ma formation juridique et économique, ainsi que mon activité professionnelle (j'enseigne à la Faculté de Droit de Nice depuis quinze ans), m'incitent à solliciter avec confiance vos suffrages dans cette 1re Circonscription que j'habite depuis 38 ans. Mon suppléant, André BLANC, fonctionnaire des Douanes, est un militant syndicaliste bien connu dans les quartiers du Port et de St-Roch, où il a l'occasion de vivre chaque jour les problèmes du monde du travail.

NIÇOISES, NIÇOIS, SI VOUS VOULEZ UN PAYS VIVANT, JEUNE, CREATEUR ET DONT LA PROSPERITE PROFITE D'ABORD ET AVANT TOUT A L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS, IL FAUT PRENDRE EN MAIN NOTRE DESTIN, OSER ETRE NOUS-MEMES.

NOTRE PROGRAMME

CONTRE:

- la force de frappe, ruineuse, inefficace et dangereuse.
- le pouvoir personnel et les dépenses improductives.
- les monopoles et les trusts.
- la crise économique et le chômage.

POUR:

- la construction de la paix et le désarmement général.
- la justice sociale et fiscale.
- une véritable décentralisation politique et économique.
- une politique du plein-emploi et d'expansion.

POUR LA DEFENSE DES LOCATAIRES :

- contre la liberté des loyers anciens ;
- pour la taxation des loyers nouveaux ;
- pour l'accession à la copropriété (prêts à long terme et à faible intérêt).

POUR LA DEFENSE DES COMMERÇANTS, ARTISANS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- pour la réforme de la T.V.A. et la suppression de la patente ;
- pour la défense de la propriété commerciale et artisanale ;
- pour des allégements fiscaux et des retraites décentes.

POUR LA DEFENSE DES RETRAITES

- abattement fiscal de 10 % pour tous les retraités ;
- augmentation de 50 à 60 % de la pension de réversion accordée à la veuve ;
- pension de réversion de la femme fonctionnaire réversible sur le conjoint survivant ;
- intégration totale de l'indemnité de résidence dans le traitement de base soumis à retenue pour pension.

POUR LA DEFENSE DES RAPATRIES

- pour l'amnistie totale ;
- pour l'indemnisation totale ;
- pour l'intégration complète.

POUR LA DEFENSE DES ANCIENS COMBATTANTS

- pour l'application de la parité entre les pensions de guerre et les traitements des agents de la fonction publique (rapport constant) ;
- pour la levée de toutes les forclusions concernant l'exercice des droits des déportés, internés et résistants ;
- pour la reconnaissance de la qualité de combattant aux militaires ayant servi en Algérie, Tunisie et Maroc.

POUR LA DEFENSE DES SALARIES

- pour la progression du pouvoir d'achat et l'institution de l'échelle mobile ;
- pour la semaine de 40 h et l'amélioration des conditions de travail ;
- pour la retraite à 60 ans (hommes) et 55 ans (femmes).

Le 4 Mars: Votez Gilbert ACCOLLA *et son suppléant* ***André BLANC***

Présentés par : ***l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate***